

ABONNEMENT

Saumur.	
En an.	18 fr.
Six mois.	10
Trois mois.	5 50
Poste	
En an.	20 fr.
Six mois.	10
Trois mois.	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

INSERTIONS

Annonces,	la ligne.....	20
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 18 MARS

L'ordre des avocats

La question d'existence pour l'ordre des avocats vient encore d'être remise sur le tapis, à propos de l'incident que nous avons rapporté hier. Ce n'est pas la première fois qu'elle y vient et il est à remarquer qu'elle y a été mise chaque fois par la partie qui avait été lésée ou s'était crue lésée par les privilèges inhérents à l'Ordre.

La première proposition, tendant à la suppression du privilège de l'ordre des avocats, émane, si nos souvenirs sont exacts, du moins en ce qui concerne les tentatives de ce genre absolument contemporaines, de MM. Faure et Chassaing. Elle eut de nombreux adversaires, au premier rang desquels il faut signaler la presse conservatrice entière. La proposition fut enterrée, pour être bientôt reprise à la suite de l'incident suivant.

M. Albert Bataille, le chroniqueur judiciaire du *Figaro*, non content des succès qu'il devait à sa plume, pensa qu'il pourrait ajouter quelques lauriers à sa gloire, en se jetant dans les débats dont il avait été jusqu'alors simple spectateur. Il se rendit donc au Palais de Justice, muni de son diplôme de licencié en droit, et sollicita l'honneur d'entrer au Barreau de Paris.

Il se heurta à une difficulté, qu'il n'avait pas prévue, et à laquelle personne ne se serait d'ailleurs attendu. Au cours de sa brillante carrière dans la chronique judiciaire, M. Albert Bataille ne s'était pas fait rien que des amis. S'il n'avait jamais marchandé ses éloges à la défense éloquente et dévouée, il avait été dur pour ceux qui ne lui semblaient pas avoir compris les devoirs sacrés de leur mandat. Bref, on refusa de l'admettre.

Notre confrère aurait pu réclamer, en appelant d'une décision si légèrement motivée ; il préféra se retirer sans bruit et s'estima heureux d'avoir gardé son indépendance.

C'est alors qu'on vit le *Figaro*, défenseur habituel de nos vieilles institutions, se déclarer l'adversaire de l'Ordre et en demander la suppression ou tout au moins le remaniement. Le temps aidant, l'oubli se fit sur cette affaire et l'on n'en parla plus, et l'on n'en parlerait pas davantage aujourd'hui si l'incident Ribot n'était venu la remettre en question.

Il est probable que cette tentative finira comme les deux premières, par un enterrement de première classe, et nous estimons, nous, qu'en présence des éclatants services que viennent de rendre les défenseurs dans les procès du Panama, à la manifestation de la vérité, ce n'est pas le moment de briser une arme dont ils ont fait un usage utile et élevé.

JEAN DASSY.

Mort de Jules Ferry

Une dépêche, qui nous est parvenue hier soir à huit heures, nous a annoncé la mort de M. Jules Ferry, président du Sénat.

Nous donnons des détails aux dernières nouvelles, en troisième page.

Le procès de corruption

Audience du 17 mars

M^e Barbox continue sa plaidoirie.

En 1885, Herz avait obtenu la mission du courtage financier relatif à l'émission et la promesse de 10 millions.

L'émission n'eut pas lieu. Mais plus tard, quand M. de Reinach devint le courtier de la Compagnie, Herz chercha à obtenir la commission qui lui avait été promise. Alors, MM. de Freycinet, Floquet, Clémenceau, virent très clair dans son jeu.

M^e Barbox s'étend longuement sur les chèques *Floquet* et les incidents soulevés par la déposition de M^{me} Cottu.

Il rappelle les calomnies de la presse radicale envers la défense et termine en demandant l'acquiescement, pour rendre, au nom de Lesseps, l'éclat qu'il n'a pas mérité de perdre.

Des applaudissements éclatent. On crie : « Vive le Grand Français ! Vive Barbox ! »

Le président et les huissiers sont impuissants à rétablir le silence.

M^e du Buit aborde la défense de M. Fontane.

Qu'apporte-t-on contre lui ? De vagues hypothèses. On a dit que M. Fontane tenait les clés de la caisse. Affirmation un peu puérile. L'avocat oublie-t-il qu'il y avait 24 administrateurs ?

M^e du Buit fait le portrait de M. Fontane, littérateur et non pas financier. Chargé de la publicité, il s'acquitta si bien de sa tâche qu'il se fit une magnifique impopularité et qu'on dut lui enlever ce service.

Peut-il être retenu comme complice des quatre parlementaires ? L'avocat général n'a qu'une preuve, la liste Andrieux.

Il a préféré croire MM. Andrieux, de Reinach et Herz, un banquier véreux, un escroc et un homme politique déclassé, tournant dans sa rage ses mains parricides contre l'honneur de la patrie. (*Mouvements divers.*)

On a arraché à M. de Lesseps l'aveu des noms un à un dans l'horreur de l'instruction secrète, et chaque fois le juge d'instruction blêmait. Il n'y avait pas un seul député de la Droite.

On interroge M. Cottu, il ne sait rien. On file M^{me} Cottu, on l'attire, par l'espoir d'un arrangement. On n'a rien obtenu, mais on ne pouvait abandonner la poursuite, sans faire l'aveu de son imprévoyance. On a poursuivi.

M. l'avocat général a pu rester sur son siège sous l'œil du garde des sceaux auquel il doit sa place. (*Applaudissements prolongés.*)

Je suis un vieux républicain. J'ai servi et mon pays et mon parti dans la sphère modeste de ma profession. Je l'ai servi à ma manière que je crois bonne et qui vaut mieux que celle du gouvernement et du ministère public. Votre verdict, Messieurs, sera une leçon pour le ministère de demain. (*Vive émotion. — Applaudissements répétés.*)

L'audience est levée au milieu d'une grande agitation.

INFORMATIONS

Conflit probable entre la Chambre et le Sénat qui veut disjoindre du budget le projet de réforme des boissons que les députés y ont inséré d'accord avec le gouvernement.

M. Tirard, interpellé à la Chambre par M. Chiché au sujet de son attitude future au Sénat, a failli tomber.

Il semblait le souhaiter. La maison oscille et semble prête à crouler, les prudents voudraient être dehors.

Certains députés disent bien haut qu'ils en ont assez de la vie politique.

LA DISSOLUTION

La Chambre elle-même se préoccupe de sa mort. Plus de cent députés seraient décidés à inviter le gouvernement à user des pouvoirs que lui donne la Constitution pour demander au Sénat d'avancer la date des élections générales.

M. FRANQUEVILLE

M. le juge d'instruction demande un congé. Sa santé a été très altérée par le surmenage que lui a causé le procès de corruption, c'est du moins le motif invoqué.

L'X... ET M. ANDRIEUX

M. Andrieux déclare formellement que l'X... mystérieux dont il a parlé n'est pas un ambassadeur étranger.

AU PALAIS

Le conseil de l'ordre des avocats est convoqué extraordinairement pour lundi.

M. Imbert, liquidateur de la succession, serait parvenu à établir que M. J. de Reinach aurait été obligé de verser à Cornélius Herz plus de onze millions.

M. Imbert vient aussi de faire prévenir la délégation de la Commission d'enquête, qui avait assisté au dépouillement des papiers de la succession, qu'il venait de recevoir de M. le comte de Reinach un pli cacheté dont on demandait l'ouverture immédiate.

M. Dupuy-Dutemps, seul délégué présent à la Chambre, vient de se rendre immédiatement chez M. Imbert, pour assister à l'ouverture du pli en présence du liquidateur, du commissaire de police et du notaire.

L'AFFAIRE RIBOT-DU BUIT

On dit que M. Ribot ne répondra pas à la lettre de M. du Buit, bâtonnier de l'ordre des avocats ; il enverrait simplement au conseil de l'ordre sa démission de membre du barreau de Paris.

M. du Buit a adressé à M. Ribot une lettre très verte, où il lui dit que ni M. ni M^{me} Cottu, ni leurs amis n'étaient tenus à lui garder un secret qui les liait seuls.

UNE REPRÉSAILLE

Les signataires de la proposition de loi relative à la suppression des privilèges de l'ordre des avocats ont tenu une réunion où ils ont décidé de demander l'urgence.

Tout licencié en droit pourrait plaider de-

vant tous les tribunaux français à la seule condition de faire une déclaration préalable au greffe.

CONSEIL D'ETAT

La section du contentieux a rendu sa décision dans l'affaire des transports de guerre en 1870.

L'arrêt annule les décisions du ministre de la guerre, demandant aux Compagnies le reversement d'environ 4,400,000 fr., et constate le caractère définitif des comptes intervenus.

LA LOI MILITAIRE ALLEMANDE

La commission militaire a repoussé la loi militaire.

LES NIHILISTES

Une dépêche de New-York annonce que le Sénat américain a approuvé, dans sa dernière séance de nuit, le traité d'extradition entre la Russie et les Etats-Unis.

Ce traité contient l'extradition même pour les crimes et délits politiques.

Les nihilistes qui se trouvent en Angleterre sont convoqués en meeting de protestation pour dimanche.

Le gouvernement anglais aurait décidé d'empêcher ce meeting.

Condamnation à mort

L'avant-dernière nuit, la Cour d'assises d'Epinal a condamné à la peine de mort le nommé Alfred Ramu, industriel à Raon-l'Étape, coupable d'assassinat et de vols qualifiés.

Dernières nouvelles du Dahomey

Un courrier du Dahomey vient d'arriver à Marseille.

Il apporte, entre autres, les nouvelles suivantes :

« Le général Dodds, actuellement à Porto-Novo, se proposait de rentrer par le *Thibet* ; mais il n'a pas jugé la pacification assez complète pour quitter encore le pays.

» Dans sa tournée à Whidah, il a été très acclamé. Les Dahoméens l'appellent le grand fétiche. Aussi cette région s'est vite repeuplée.

» Il n'en est pas de même vers Abomey, où se trouve le colonel Grégoire. Là, chaque jour, nos troupes sont attaquées par des bandes restées fidèles à Behanzin. Dès que la saison sèche le permettra, le général Dodds se propose de pousser une pointe dans le nord d'Abomey.

» Tout va bien à la côte. »

Dans leur ensemble, ces nouvelles sont peu satisfaisantes, car elles indiquent que les choses ne vont pas bien sur les seuls points où elles peuvent mal aller, c'est-à-dire du côté de Behanzin.

Les attaques continuelles dirigées contre nos soldats, dans cette région, démontrent que celui-ci n'est nullement abandonné par les indigènes, ni réduit à l'état de fugitif errant, comme on nous le racontait récemment.

Et l'annonce d'une nouvelle campagne contre Behanzin prouve surabondamment que le

temps ne suffirait pas à nous défaire de lui et que nous sommes forcés de mettre, encore une fois, la main à l'œuvre.

Cette campagne sera rude, si l'on en juge par ce qu'a été la précédente, si l'on songe que nous aurons à opérer dans une région plus difficile encore que celle par laquelle nous avons déjà passé.

Nous souhaitons, sans l'espérer, que nos gouvernants ménagent moins au général Dodds les moyens d'action qu'ils ne l'ont fait l'année dernière, et qu'ils ne le placent pas, de nouveau, dans une position telle que des prodiges sont nécessaires pour éviter un échec, et que tout échec tournerait en désastre.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 18 MARS

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 14°
Ce matin, à 8 h.		+ 7°
Midi,	763 ^{m/m}	+ 14°
Hausse	$\frac{1}{4}$ ^{m/m}	
Baisse	$\frac{1}{2}$ ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 5°

Les abonnements étant payables à l'avance, nous prions ceux de nos abonnés qui n'auraient pas soldé le leur de vouloir bien nous en faire parvenir le montant, si mieux ils n'aiment que nous le fassions encaisser par la poste.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro « Un 4^e placet à M. le Maire », de notre excellent collaborateur « UN PROMENEUR », qu'une longue absence a empêché de continuer ses articles si appréciés sur nos questions municipales.

Conférence au théâtre

Nous rappelons à nos lecteurs que demain, dimanche, à 5 heures, M. le D^r Martin, inspecteur général de l'assainissement de Paris, fera au théâtre une conférence gratuite sur l'hygiène dans les villes.

Bal de bienfaisance du 11 mars 1893

DERNIÈRE RÉUNION — REDDITION DES COMPTES

Les membres du Comité du bal de bienfaisance se sont réunis une dernière fois, à la Mairie, le jeudi 16 mars, à 8 heures 1/2 du soir, pour entendre la communication du résultat définitif des comptes.

Douze membres étaient présents à la réunion.

La Commission des finances était représentée par MM. Chaussepied, trésorier, Achille Girard, Lévy, secrétaire, et Pannier.

M. Achille Girard, au nom de cette Commission, s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

» Dans sa réunion du vendredi 10 mars, votre Comité a nommé une Commission des finances à l'effet d'aider votre trésorier à établir les comptes du bal de bienfaisance qui vient d'avoir lieu avec le plus brillant succès.

» Cette Commission, réunie avant-hier soir en séance privée, a l'honneur de soumettre à votre approbation le résultat définitif de son compte de caisse.

» Lecture de l'arrêté de compte faite, il résulte que le boni net à verser par moitié aux deux Bureaux de bienfaisance de notre ville s'élève à la somme de 1,632 fr. 35.

» Avant de nous séparer, Messieurs, nous tenons à vous remercier du zèle que chacun de vous a apporté à l'œuvre commune.

» Les bénéfices destinés à soulager la misère prouvent mieux que tout ce qu'on pourrait dire combien il est possible de faire le bien avec une entente complète entre les citoyens de notre généreuse cité.

» Nous devons remercier également tous ceux qui, en dehors du Comité, sont venus aider notre entreprise.

» L'Administration municipale d'abord, qui a si bien secondé nos efforts en mettant à notre disposition et cette salle de la Justice de paix où nous nous sommes souvent donné rendez-vous, et le splendide foyer du théâtre qui, décoré presque sans frais par le Jardin des Plantes, nous a fait une si belle salle de bal.

» M^{me} Stears, propriétaire de l'Usine à gaz, a droit également à tous nos sympathiques remerciements pour nous avoir offert si gracieusement l'éclairage du théâtre.

» Merci aussi à MM. les négociants en vins mousseux qui, quoique habitant presque tous notre banlieue, n'hésitent jamais à mettre à la disposition de nos œuvres charitables les meilleurs de leurs produits.

» Enfin, nous remercions du fond du cœur les chefs de l'Administration, les magistrats et toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à notre appel et honorer de leur présence une fête qu'on pourrait intituler « Réunion d'une grande famille ».

» Toute notre gratitude à la Presse locale, dont nous n'avons qu'à louer le précieux concours.

» Remercions aussi les Souscripteurs généreux qui, tout en ne pouvant se rendre au bal de bienfaisance, nous ont donné leurs cotisations, nous aidant ainsi dans la réussite du but le plus sérieux de notre tâche, celui de la charité publique.

Espérons que, dans l'avenir, l'organisation

de semblables fêtes sera plus facile et que la réussite en sera désormais assurée.

Pour la Commission des finances,
ACH. GIRARD.

Contre nos gouvernants pourquoi se courroucer?...
Leur conduite est fort simple et n'a rien qui m'embrouille :
Quand on a mangé la grenouille,
Il faut un pot-de-vin pour la faire passer. X.

3^e Concert de la Musique Municipale

VENDREDI prochain 24 mars, à 8 heures du soir, au Théâtre, troisième concert d'hiver offert par la Musique Municipale de Saumur à ses membres honoraires, avec le concours de :

M^{me} DESGORIA, 1^{re} chanteuse du théâtre d'Angers; M^{lle} RÉGINA REX, du Vaudeville; M. DE VINEUIL, du Gymnase, et de plusieurs Amateurs de la ville.

PROGRAMME

1^{re} PARTIE

1^o Un soir à Grenade, fantaisie de V. Buot : Musique Municipale.

2^o Morceau de chant : M^{me} Desgoria.

3^o Pleurez, mes yeux ! romance bouffe : M. C. A.

4^o Mon loyer court, monologue comique : M. de Vineuil.

5^o Le Chevalier Printemps, poésie de Plouvier : M^{lle} Régina Rex.

6^o Morceau de chant : M^{me} Desgoria.

7^o Les Deux Chanteurs sans places, duo comique : MM. A. F. et C. A.

2^e PARTIE

1^o Mireille, fantaisie de Gounod : Musique Municipale.

2^o Morceau de chant : M^{me} Desgoria.

3^o Pierrette au Mont de Piété, de Villa : M^{lle} Régina Rex.

4^o L'Invalide à la tête de bois : M. A. F.

5^o Un Défaut, monologue de Martrat : M. de Vineuil.

6^o Sur les Remparts, chœur à 4 voix, de Saintis : Musique Municipale.

Brune et Blonde

Comédie en un acte, de A. Lambert.

Louise de Linay, M^{lle} RÉGINA REX; Luc de Chanterel, M. DE VINEUIL.

Le piano sera tenu par M^{me} Davy

Le Chef de Musique, V. MEYER.

Les souscripteurs pourront retenir leurs places à l'avance, moyennant un supplément ainsi fixé : Loges de Balcon et Baignoires complètes, 2 fr.; Premières Loges complètes, 1 fr.; toute place seule, 50 centimes. Parquet (chez le concierge du Théâtre), 25 centimes.

Prix des places pour les non souscripteurs : Loges de Balcon et Baignoires complètes, 6 fr.; Premières Loges complètes, 5 fr.; toute place seule, 1 fr. 50.

Pour la location, s'adresser chez M^{me} Courant.

M. Camus, sergent-major au 135^e de ligne, frère de M. Camus, directeur de la Société Générale à Saumur, vient d'être admis à l'École de Saint-Maixent à la suite du concours de 1893.

L'équinoxe de printemps

La lune, qui en se terminant donnera naissance à la grande éclipse totale de 1893, a commencé aujourd'hui samedi, vers 5 heures du matin; elle ne précède que de deux jours le passage du soleil à l'équinoxe de printemps. Ce phénomène se produira lundi matin vers neuf heures. A partir de ce moment, jusqu'au mois de septembre, le soleil sera dans l'hémisphère boréal.

A Paris, l'éclipse du 16 avril sera très peu de chose. Il n'y a guère que les astronomes qui l'examineront avec curiosité. En effet, la partie éclipsée ne dépassera pas 3/10 du diamètre du soleil. La quantité de lumière envoyée par l'astre ne sera diminuée que d'une quantité insignifiante.

L'Univers a reçu la dépêche suivante de Cognac, 17 mars, 11 h. 32 du matin :

« Hier soir, une séance ouvrière, réunissant cinq cents ouvriers, a eu lieu sous la présidence de M. de la Guillonnière, qui a prononcé une vibrante allocution. »

Cheval emporté

Ce matin, rue Haute-Saint-Pierre, un cheval emporté, conduit par M. Mignon fils, blanchisseur au bateau-lavoir, a failli causer de graves accidents.

Dans sa course folle, il a heurté un pilier de l'église et a été renversé.

M. Mignon a été projeté à dix mètres plus loin sur le pavé, en face la maison Darroussat. Par le plus grand des hasards, M. Mignon n'a pas été blessé. Il ne se plaint que de quelques contusions. Le cheval n'a rien eu non plus. Seul le chien de M. Darroussat eu la patte écrasée.

Nos artistes

Parmi les artistes engagés pour la prochaine campagne théâtrale à Poitiers figurent M^{me} Desgoria et Vallier. M. Jahn, second ténor, fera aussi partie de la troupe que dirige M. Saint-Aignan.

L'attentat de Fontevrauld

M. le juge d'instruction s'est rendu avant-hier sur les lieux, mais bien que le résultat de cette enquête n'ait pas été communiqué, nous pouvons affirmer que la piste que l'on croyait tenir est fautive et que l'on n'a aucune indication précise sur le malfaiteur.

Concours agricole

Le Concours agricole de la région à laquelle appartient le département de Maine-et-Loire aura lieu, en 1893, à Quimper, du samedi 17 au dimanche 25 juin 1893.

Notre Cour d'appel

L'abstention de notre Cour au sacre de M^{re} Mathieu rappelle le scandale qu'elle donna lors

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Le coup était parti d'un taillis voisin.

— Qu'est-ce ? demanda Wagner toujours aux aguets.

— La meilleure manière de le savoir, c'est d'aller voir, répondit la Maupiteux d'un ton aussi aimable qu'étaient ses paroles.

Et ils s'approchèrent du taillis.

Personne ne les y avait précédés ; peut-être étaient-ils les seuls aux oreilles desquels le bruit fût parvenu.

Là, ils aperçoivent étendu sur le sol et baigné dans son sang un homme d'une quarantaine d'années, élégamment vêtu et donnant encore quelques signes de vie. Le revolver meurtrier git encore tout fumant près du moribond dont la pâleur cadavérique annonce la fin prochaine.

De la main gauche, le malheureux tient une lettre qu'il tend à Wagner, dès qu'il le voit accourir. Mais ce douloureux effort lui a ravi tout ce qui lui restait de forces ; il fait un mou-

vement, un mouvement convulsif, le dernier... et retombe pour toujours immobile.

La créature qui, tout à l'heure pleine de vie, pouvait encore adorer son créateur, comparait maintenant devant son juge.

Alors, pendant que la Maupiteux se penche sur le cadavre, comme pour chercher à retenir un reste de vie prêt à s'échapper, Théophile se met en devoir de fouiller les vêtements ; pas une poche ne passe inaperçue, et quand il a tout pris, tout, et Dieu sait qu'il ne trouva rien de bien précieux, le scélérat se décida à aller chercher un gardien pour l'amener sur le lieu du sinistre.

Reconnaître l'identité du cadavre, et découvrir s'il y avait crime ou suicide furent les premiers soins des agents.

Quand le commissaire de police arriva, la plus grande partie de la besogne était déjà faite. On avait trouvé dans la main crispée du mort un mouchoir de fine batiste aux initiales C. C., finement brodées et surmontées d'une couronne comtale.

C'était déjà un renseignement.

En cherchant mieux, on finit par découvrir une enveloppe sur laquelle était tracée cette adresse : Monsieur le comte de Cresne, villa

Dauphine, avenue de Neuilly.

Les constatations d'usage terminées, on prit des informations ; le doute n'était pas possible, c'était le cadavre du comte Camille de Cresne qu'on avait sous les yeux. Un assistant même déclara le reconnaître.

Pendant que la police instrumentait, la Maupiteux et Wagner, après avoir fourni leur contingent de renseignements, s'étaient écartés de la foule et lisaient sans vergogne la lettre que leur avait remise le moribond.

Au fur et à mesure qu'ils avançaient dans leur lecture, un mauvais sourire, qui se traduisait sur leur physionomie par une effroyable grimace, témoignait de la joie qu'ils ressentaient.

Quand ce fut fini, ils se regardèrent l'un et l'autre et la même pensée leur vint au même moment à l'esprit.

— Comment faire disparaître cette affreuse créature ? se disait Théophile.

— Si je pouvais une bonne fois me débarasser de ce drôle, se répétait pour la centième fois au moins Céleste.

Et, tous deux, ils eurent involontairement un geste si éloquent qu'il ne pouvait laisser subsister un doute sur les aspirations réciproques

des deux scélérats.

— Essaye ! murmura Wagner en faisant mine de porter la main sur un poignard qui ne le quittait jamais, et dont il avait déjà plusieurs fois menacé la jeune femme.

— Imbécile ! lui répondit-elle en haussant les épaules et s'emparant du bras de Théophile ; imbécile ! si je l'avais voulu, il y a longtemps que ce serait fait.

— Et pourquoi ne l'avez-vous pas voulu ? Car des gestes on en était venu aux paroles.

— Parce que vous m'êtes aussi nécessaire que je vous le suis moi-même. Croyez-moi ; mieux vaudrait en prendre notre parti. Associés pour le travail, ce n'est pas le bonheur, car vous me détestez autant que je vous hais, mais c'est peut-être la fortune ; séparés, c'est la misère, si ce n'est pis.

— C'est bien parlé, camarade, dit tout haut Wagner, en assujettissant sous le sien le bras de sa compagne.

Puis, tout bas :

— Elle flatte... c'est le moment de se mé-

fier. Et, d'un mouvement brusque, il repoussa dans les profondeurs de sa poche le billet que lui avait tendu le comte expirant.

(A suivre.)

de la mort du grand évêque et du grand patriote qui fut M^r Freppel, refusant de participer en corps aux funérailles de l'illustre défunt.

Le *Gaulois* expliquait ainsi cette abstention :

« Vous savez que le premier président de la Cour d'Angers est un parent de M. de Freycinet, M. Forquet de Dornie, d'une vieille famille dauphinoise huguenote, qui s'est toujours signalée, depuis le XVI^e siècle, par son fanatisme contre l'Eglise. »

Isale à Angers

Le célèbre violoniste se fera entendre, le dimanche 26 courant, au concert de l'Association artistique.

Pochards et batailleurs

Trois individus eutrèrent mardi soir dans un café, à la Pyramide, près Angers, et demandèrent une bouteille de vin.

Le quart d'heure de Rabelais venu, les consommateurs déclarèrent qu'il n'avaient pas d'argent.

La patronne, seule avec sa bonne, réclama la montre de l'un d'eux en gage ; mais à ce moment elle reçut une poussée des trois individus qui la malmenèrent et la frappèrent.

La bonne courut prévenir la gendarmerie et, peu après, survinrent deux gendarmes qui ne parvinrent qu'après une lutte véritable à se rendre maître des batailleurs.

Un gendarme a eu sa tunique mise en lambeaux.

Ces trois individus sont des carriers qui étaient en état complet d'ivresse.

Ils passeront en correctionnelle.

Mort de Clvry

Le nom de ce cycliste renommé est assez connu dans nos régions pour que nous croyions devoir consacrer quelques lignes à ce pauvre garçon qu'une méningite vient d'enlever dans la force de l'âge, à 32 ans. Il avait pris part, dans ces dernières années, à presque toutes les courses données dans l'Anjou, où le cyclisme a toujours été cultivé et d'où est en quelque sorte parti le mouvement de vogue actuelle.

De Clvry n'était pas un virtuose à la manière de Terrot et de quelques autres professionnels, c'était plutôt un praticien et un rationnel. Dans cet ordre d'idées, il avait fait réaliser de réels progrès tant dans la construction que dans l'art de l'entraînement.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 17 mars. — Roger Gabillard, rue Notre-Dame.

DÉCÈS

Le 16 mars. — Vincent-Victor-Frédéric Velsch, carrossier, 69 ans, époux de Adèle Collrant, à l'Hospice ; — Eléonore-Augustine Audouy, épouse de Emile-Joseph Michel, sans profession, 54 ans, rue de la Visitation.

NOUVELLES MILITAIRES

Le général Saussier vient de prescrire aux chefs de corps du gouvernement militaire de Paris d'autoriser les militaires qui en feront la demande, à sortir dès le réveil les dimanches de la Passion, des Rameaux et de Pâques, afin de pouvoir remplir leurs devoirs religieux. Les journaux antérieurs eux ne manquent pas d'attacher à ce sujet le général Saussier, qui n'a fait, en cette circonstance, que se montrer respectueux de la liberté de conscience, dont seuls les juifs paraissent jouir jusqu'ici dans l'armée.

Le général Motas d'Hestreaux, commandant l'Ecole de Saint-Cyr, doit être, comme on le sait, compris dans une des prochaines promotions au grade de général de division. Son successeur à la tête de l'Ecole n'est pas officiellement désigné. Mais il serait sérieusement question du colonel Arvers, actuellement sous-directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, que son rang au tableau appelle à passer brigadier prochainement.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 17 mars 1893

La continuité des ventes au comptant de 3 0/0 pour le compte des caisses publiques finit par impressionner défavorablement le marché des rentes et par suite des grandes valeurs françaises. Le 3 0/0 recule à 96.60 et le 4 1/2 reste à 106.

L'action de la Banque de France est offerte à 3,920. Le Crédit Foncier clôture à 976. Le chiffre des prêts autorisés dans le dernier conseil est de 10 millions environ, dont 2,451,800 francs de prêts fonciers et 7,229,506 francs de prêts communaux.

La Société Générale ne saurait descendre sensiblement au-dessous de 475 fr., elle a en perspective le paiement d'un coupon de 6.25 comme solde de son dividende de 12.50 pour 1892.

Le Crédit Lyonnais reste en légère réaction à 770 fr. Les variations de son bilan au 31 janvier dernier ne sauraient motiver une opinion défavorable pour la situation de cet établissement.

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 495. On peut conclure de la comparaison du bilan de 1892 avec celui de 1891, que le dividende sera au moins égal à celui du précédent exercice.

Le bilan de la Banque J. R. P. des Pays Autrichiens pour l'exercice 1892 fait ressortir un produit brut de 5,103,000 florins, soit un bénéfice net de 3,435,000 florins. Le conseil a en outre résolu de proposer à l'assemblée générale des actionnaires un dividende de 13 florins par action et de reporter à nouveau 592,000 florins.

Les Chemins Economiques valent 427.25.

Ch. HEYMAN et C^o,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Nous engageons nos lecteurs de lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris que nous publions aux annonces.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

MAGASINS DE LA GLANEUSE

18 et 20, Rue d'Orléans, 18 et 20
Ancienne Maison MEXME

Jeu di 23 Mars courant, **Inauguration** des **Nouveaux Magasins** et **Grande Mise en Vente** de toutes les **Nouveautés d'Eté**.

Occasions exceptionnelles à tous les Comptoirs

Désirant donner un **développement** plus considérable encore au **Comptoir des Modes**, un catalogue spécial des **Modèles de Chapeaux créés** par la **Maison** sera distribué au premier jour.

Afin que notre Clientèle conserve un très bon souvenir de l'inauguration de notre nouveau Local, nous offrirons aux Dames de jolis Bouquets de violettes de Nice et aux Enfants de magnifiques Ballons en celluloid.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. »/» — Rideau : 8 h. 1/2.

Directeur : Yves GUILLOU

LUNDI 20 Mars 1893

AVEC LE CONCOURS DE M. YVES GUILLOU
DANS LE RÔLE DE *Jems*

MISS HELYETT

Opéra-comique en 3 actes, de M. Boucheron,
musique d'Edmond AUDRAN.

TAUPES Moyen INFALLIBLE et très pratique de les DÉTRUIRE toutes et partout, en quelques heures, aussi nombreuses qu'elles soient. *Envoi gratis et franco du Prospectus conditionnel sur demande affranchie.* LAPORTE, chevalier du Mérite agricole, agriculteur à Saint-Angel, par Montluçon (Allier).

Le Seul Véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est l'**ALCOOL de MENTHE RICQLÈS** de **RICQLÈS**.
Contre les moindres maux, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête et contre-grippe et refroidissements : excellent aussi pour la toilette et les dents. **54 Récomp.** dont **30 Méd. d'or**.
Exiger le nom **DE RICQLÈS**.

Dernières Nouvelles

La mort de Jules Ferry

M. Jules Ferry est mort hier soir, à six heures vingt. Il a succombé à la rupture d'un anévrysme. Avant-hier soir, il était rentré en très bonne santé et se coucha à onze heures. A une heure et demie il se réveilla en sursaut. Il étouffait ; comme le mieux ne se manifestait pas, on prévint les docteurs Worms et Huchard.

Les médecins trouvèrent le cas grave ; cependant rien n'était désespéré, et on téléphona à la présidence que M. Ferry ne présiderait pas la séance, qu'il était atteint d'un refroidissement.

DERNIERS MOMENTS

La journée se passa avec des alternatives de mieux ; mais vers cinq heures le malade eut une syncope. Une heure après, il expira.

Les premiers symptômes de sa maladie de cœur avaient été constatés en 1888, au lendemain de l'attentat d'Aubertin.

La nouvelle, rapidement répandue, a causé, dans Paris, un véritable étonnement.

Dès huit heures du soir, nombre de notabilités opportunistes se pressaient pour s'inscrire sur les registres déposés chez le concierge de la rue Bayard.

M. le Président de la République a envoyé le général Borius porter à la famille l'expression de sa douloureuse sympathie.

M. Ferry était né le 5 avril 1832 ; il allait donc atteindre 61 ans.

LES FUNÉRAILLES

Les funérailles de M. Ferry auront lieu mardi aux frais de l'Etat.

LA SUCCESSION DE M. FERRY AU SÉNAT
C'est entre MM. Challemel-Lacour et Loubet que va probablement se localiser la lutte pour la succession de M. Ferry au fauteuil présidentiel du Sénat.

Le 18 mars à Berlin

La préfecture de police a pris les mesures nécessaires pour étouffer toutes les tentatives de désordre.

BOURSE DE PARIS

Du 17 Mars 1893

3 0/0	96 60
3 0/0 amortissable	97 85
4 1/2	105 90

ÉPICERIE NOUVELLE

F. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Pois moyens, 1/2 litre	0.50	litre	0.95
— extra, —	0.60	—	1.10
— très fins, —	0.70	—	1.60
— extra fins, —	0.95	—	1.75
Haricots verts, —	0.50	—	0.90
— extra recommandé, —	0.55	—	1.00
— extra fins, —	0.90	—	1.60
Flageolets, —	0.60	et	0.90
Asperges, la boîte,	1.25	et	1.80
Harengs de Hollande, Sardines fumées, Morue d'Islande.			

Conserves par 5 kil. hors ville, déduction des droits d'octroi.

Le Gérant : G. JOUAUST

SUZANNE D'ESTOUILLE

PAR

Le Marquis DE FOU DRAS

Nous supprimons le fin de cette conversation, et nous nous bornons à dire qu'Éléonore fit tout ce qu'elle put pour amener madame d'Etoges à prononcer le nom de M. de Saint-Ibal, mais qu'elle dut se contenter de quelques allusions vagues, dans lesquelles l'aveuglement de sa vanité voulut voir des promesses positives ou du moins des espérances fondées.

Ce fut sous l'empire de ces rêves ambitieux qu'elle retourna chez sa tante et qu'elle fit prier son cousin de venir lui parler. Elle était décidée à sortir, n'importe à quel prix, de toutes ses perplexités.

— Léonce, dit-elle au jeune baron quand il se rendit à ses ordres, je vous ai bien mal remercié ce matin ; mais vous aurez compris, j'espère, que mon émotion était la cause de mon silence. Puis, continua-t-elle en essayant de sourire, l'étude d'un notaire est peu favorable aux élans du cœur.

— En vérité, ma chère Éléonore, je n'ai pas songé à tout cela ; car c'est absolument la même chose que cette somme que j'ai prêtée à votre père soit dans votre fortune ou dans la mienne. Dès lors vous ne me devez pas la moindre reconnaissance.

— Non, Léonce, ce n'est pas la même chose ; je puis mourir demain, et...

— Dans ce cas, je serais votre héritier direct, répartit vivement et gaiement Granval. Vous voyez que c'est un cercle dont nous ne pouvons pas sortir, à moins toutefois que vous n'ayez fait un testament par lequel vous me désahéritez, et je ne vous en crois pas capable.

Ce début n'était pas encourageant ; il fut suivi de quelques instants de silence.

— Mon cousin, reprit enfin Éléonore avec un léger tremblement dans la voix, il faut que je m'accuse d'une mauvaise pensée que j'ai eue, et dont je ne veux pas conserver plus longtemps le poids sur mon cœur.

— Si cela peut vous faire du bien, ma cousine, je ne demande pas mieux que de vous entendre, et je suis fort disposé à vous excuser. De quoi s'agit-il ?

— J'ai cru que vous n'aviez été si généreux envers moi que pour vous donner le droit de

me dire que vous ne vouliez plus m'épouser.

— C'est plus qu'une mauvaise pensée que vous avez eue là, Éléonore, c'est un mauvais sentiment, répliqua Léonce en rougissant. Je ne vous excuse plus, mais je vous pardonne ; car vous devez être vraiment malheureuse.

— C'est vrai, répondit mademoiselle Loubert, et cette fois, avec une espèce de sincérité ; car elle souffrait réellement d'avancer avec autant de lenteur dans son entreprise.

— Quelle opinion avez-vous donc de moi, ma cousine, si vous pensez qu'un bon procédé ne soit à mes yeux qu'un moyen de faire impunément une offense ?

— C'est en cela qu'est mon tort, Léonce, reprit Éléonore en frémissant d'impatience. Mais, voyons, dites-moi bien franchement quelle a été votre pensée ?

— De vous laisser libre sans reprendre ma liberté.

— Eh bien ! mon cousin, je vous la rends, pour être aussi généreuse que vous, interrompit résolument Éléonore, qui voulait en finir, pour se délivrer de ses incertitudes.

— Je ne veux pas que vous soyez généreuse, et, pardonnez-moi cet orgueil, je n'accepterai pas un sacrifice.

— Ce n'en est pas un... Le sacrifice serait de vous épouser, puisque vous ne m'aimez pas... puisque vous en aimez une autre.

— Éléonore, vous oubliez qu'il est convenu entre nous que ce sujet doit être banni de nos conversations ; je suis obligé de vous rappeler nos engagements à cet égard.

— Je tiens certainement à ma parole, mais je tiens encore plus à ma dignité, et c'est elle qui me condamne à vous tenir ce langage, en dépit de mes promesses. Vous aimez mademoiselle d'Estouville, et vous ne m'épousiez que par devoir, par pitié peut-être ; je suis trop fière pour accepter à ces conditions l'honneur d'être votre femme. Je ne veux pas vous épouser, Léonce, continua mademoiselle Loubert d'un ton de fermeté qui devait l'empêcher de revenir sur ce pénible sujet.

— Soit, ma cousine, je ne vous ferai pas de violence à cet égard, vous pouvez en être certaine ; mais je ne vous cacherai pas que plus de franchise, il y a quelques jours, vous auriez conduit au même résultat, sans vous exposer à perdre encore dans mon estime. Je devine mal les mauvais sentiments ; mais je ne saurais m'empêcher de croire que vous n'auriez pas fait hier ce que vous avez fait aujourd'hui, et je ne me refuserai pas la satisfaction de vous dire que je ferai demain ce que je viens de faire tout à l'heure. La nièce de ma mère pouvait reprendre sa liberté noblement, sans se donner la triste apparence de la racheter. (A suivre.)



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER



PARIS

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVEAUTÉS

Envoi gratis & franco

du catalogue général illustré renfermant toutes les modes nouvelles pour la SAISON d'Été, sur demande affranchie adressée à

MM. JULES JALUZOT & C^{ie}

PARIS

Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus composant nos immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix. Expéditions franco à partir de 25 francs

Etude de M^e DEGRETZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A LOUER

UNE

Jolie MAISON DE CAMPAGNE

Avec Jardin et Terre en dépendant

Située à la Croix-Rouge, commune de St-Martin-de-la-Place

S'adresser au notaire, ou à M. CAMUS, à la Société Générale, à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

Plusieurs LOGEMENTS

Et petits Jardins

Situés impasse du Chardonnet.

S'adresser à M. CHAMBOURDON.

M^e LECOY, avoué à Saumur, demande un PETIT CLERC sachant bien écrire.

A CÉDER, pour cause de santé, sans argent comptant et à prix d'estimation, Un bon petit Comptoir, situé près la place du Ralliement, à Angers, et faisant 40 fr. par jour. Loyer 500 fr., beau logement.

S'adresser ou écrire à MM. MACÉ et BRETON, rue Voltaire, 5, Angers.

Renseignements gratuits.

Une **DEMOISELLE** anglaise désire donner des Leçons d'anglais à domicile. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

VIGNES AMÉRICAINES

OTHELLO : 5 fr. le cent, 40 fr. le mille, forte réduction à partir de 5 mille. Ecrire à M. EYNARD, à Langeais (Indre-et-Loire).

A LOUER en totalité ou par partie, Maison et vastes Magasins, rue Saint-Jean, n° 14. — Réparations au gré du locataire. Ancienne Distillerie.

S'adresser rue Cour-St-Jean, 5.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4°

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois. Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

OUTILS POUR AMATEURS et INDUSTRIE Fournitures pour DÉCOUPAGE TOURS - MACHINES Catalogue, 500 figures, contre 35 cent. L. R. BELLE, breveté s. g. d. g. 8, r. de la Fidélité, PARIS

Corsets sur Mesure

M^{me} V^e CHATELAIS

Saumur, 48, Grande-Rue

CORSETS DE LUXE ET D'USAGE

Corsets Orthopédiques.

UN HOMME recommandable demande place de garçon de magasin, valet de chambre ou autre.

A CÉDER, pour cause de décès, Café-Billard, situé sur la place d'un marché et faisant une moyenne de 80 fr. par jour. Prix à débattre, peu comptant.

S'adresser ou écrire à MM. MACÉ et BRETON, rue Voltaire, 5, Angers.

Renseignements gratuits.

ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY

Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 5, SAUMUR

INSTALLATION SPECIALE

Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.

TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge fin, Tables et Sièges.

Les Dîners sur commande se font à l'établissement ou en ville.

VINS FINS.

La Maison fait aussi les repas de noces, lunches ou fêtes de famille en dehors de son établissement.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Conserves alimentaires

Pois moyens, litr.	4	»	1/2 l.	»	60	
Pois Amieux,	—	4	10	—	»	63
— tr. fins,	—	4	65	—	»	70
Haricots verts,	—	4	90	—	»	60
— Amieux	—	4	—	—	»	65
— tr. fins,	—	4	50	—	»	90
Asperges sult ^{es} , boîte,	4	40	et	1	85	
— d'Argenteuil,	—	2	60	et	2	45

Conserves de Poissons

Sardines, Thon, Homard, Langous ^{es}
Saumon, Filets de hareng à l'huile,
Harengs marinés, Maquereaux, etc.

Par sortie de 5 kil. net, remise des droits d'octroi.
Toute conserve manquée est échangée à présentation.

GROS ARTICHAUTS, 45 Centimes.

Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON

Fournitures de Clichés et Vignettes

LETTRES DE MARIAGE

Lettres de Deuil en une heure

Demander les nouveaux prix.

Saumur, Imprimerie PAUL GODET.

PRINTEMPS & ÉTÉ

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure

MALADIES DE LA GORGE

LARYNGITES, ANGINES, ENROUEMENTS, etc.

PASTILLES GARGARISME AU BORO-COCA

à la Cocaïne, Chlorate et Borate de Soude et Extrait d'Aconit

de **J. WEINMANN**, Pharmacien de 1^{re} classe
GARGARISME SEC

PROPRIÉTÉS. — Ces Pastilles sont souveraines contre toutes les affections du larynx : *maux de gorge, laryngites, angines, amygdalites, granulations, enrouements, extinctions de voix*, etc.

Les Pastilles au Boro-Coca sont recommandées pour faciliter la déglutition et détruire les granulations. Elles devront être employées toutes les fois que la voix devient rauque et enrouée, lorsque l'on ressent de la difficulté d'avaler, des picotements à la gorge, de la douleur et de la sécheresse au gosier, et lorsque les amygdales sont gonflées.

COMPOSITION. — La composition des Pastilles au Boro-Coca Weinmann est toute spéciale et appropriée aux affections de la gorge.

La *Cocaïne*, comme nous l'avons dit plus haut à propos des Pastilles américaines, enlève la douleur et l'inflammation de la gorge, elle fait disparaître les érosions du larynx, les picotements, etc.

Le *Chlorate de Potasse* et le *Chlorate de Soude* sont connus comme étant très efficaces contre toutes les affections de la gorge ; ils cautérisent légèrement la muqueuse du larynx, enlèvent les granulations, etc.

Le *Borate de Soude* a les mêmes propriétés que le chlorate de potasse et le chlorate de soude, mais agit plus énergiquement encore ; c'est un fondant résolutif et de plus un antiseptique.

L'*Extrait d'Aconit* est très employé et avec grand succès contre l'enrouement, la toux et comme adoucissant.

Les **Pastilles de Boro-Coca** remplacent avantageusement les gargarismes sous tous les rapports, car, les Pastilles étant sucées lentement, le médicament est longtemps en contact avec la muqueuse ; elles sont d'un volume très restreint et se conservent indéfiniment, propriétés que ne possèdent pas les gargarismes. — Elles s'emploient à la dose de 20 à 25 Pastilles en moyenne par jour, que l'on suce lentement. Elles sont très recommandées aussi aux *chanteurs, avocats, professeurs*, et en général à toutes les personnes qui fatiguent beaucoup leur voix, car elles rendent du ton et de la souplesse aux cordes vocales et dissipent l'enrouement. Elles se prennent dans ce cas à la dose de 7 à 10 Pastilles par jour. — La boîte contient environ 100 Pastilles.

Prix de la Boîte : 1 fr. 25

Envoi franco contre mandat ou timbres poste

DÉPOT DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE

Se trouvent en dépôt à Saumur :

Pharmacie **NORMANDINE. G. DESCHAMPS, succ^r**

11, 13 et 15, rue Saint-Jean

Et dans toutes les bonnes Pharmacies.

GUÉRISON RAPIDE & COMPLÈTE

SOULAGEMENT IMMÉDIAT

des RHUMES, TOUX OPINIÂTRES, BRONCHITES
IRRITATIONS DE POITRINE

Asthmes, Catarrhes, Laryngites, Gripes, Influenza

PAR LES

PASTILLES AMÉRICAINES du PÉROU

à la Cocaïne, Eucalyptus, Tolu et Lichen

CURATIVES, PRESERVATRICES, ANTISEPTIQUES

PRÉPARÉES PAR

J. WEINMANN, Pharmacien de 1^{re} Classe

Ex-Préparateur de Physique et de Toxicologie

DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

A. ÉPERNAY (Marne)

PROPRIÉTÉS. — Les **Pastilles américaines du Pérou** constituent le remède le plus actif, le plus prompt, le plus complet et par conséquent le plus efficace de toutes les affections de la poitrine et des organes respiratoires : *Rhumes, Toux opiniâtres, Bronchites, Asthmes, Catarrhes, Laryngites, Oppressions de poitrine, Gripes, Influenza*, etc.

Elles diminuent immédiatement les quintes de toux les plus violentes, facilitent et régularisent l'expectoration et calment l'inflammation de la gorge et des poumons. Elles amènent un soulagement immédiat, et outre qu'elles calment la toux, elles *enlèvent la gêne de respirer* et arrêtent les vomissements qui se produisent quelquefois lorsque l'estomac est fatigué par de fortes quintes.

Les **Pastilles américaines du Pérou** sont de plus *antiseptiques*, c'est-à-dire qu'elles neutralisent les germes morbides introduits dans le sang et les poumons, ce qui rend leur emploi très précieux comme préservatrices de toutes les maladies épidémiques.

Ces remarquables propriétés sont dues aux principes actifs qu'elles contiennent, et en premier lieu à la *Cocaïne* et à l'*Essence d'Eucalyptus*.

La *Cocaïne* est un anesthésique et un analgésique local des plus puissants pour le larynx et le pharynx, c'est-à-dire qu'elle enlève la douleur et l'inflammation des parties sur lesquelles elle passe. Elle fait disparaître les picotements à la gorge, les granulations, le gonflement et la rougeur de la muqueuse du larynx, de plus c'est un tonique de l'estomac.

L'Essence d'Eucalyptus ou **Eucalyptol** est excellente contre le catarrhe, l'asthme, la bronchite. C'est un puissant antiseptique ; absorbée par l'estomac, elle passe dans la circulation du sang qu'elle revivifie, pénètre jusque dans le fond des bronches où elle détruit tous les mauvais germes et purifie l'haleine. Elle a une action plus rapide que le goudron, qu'elle remplace avantageusement, et est mieux supportée par l'estomac que lui.

Le **Baume de Tolu** et le **Lichen**, qui sont associés à ces deux principes, sont des adoucissants très connus et dont il est inutile de faire l'éloge.

MODE D'ACTION. — Les **Pastilles américaines du Pérou** agissent par contact direct sur les parties enflammées, par absorption par le sang et par inhalation ; elles réunissent donc toutes les qualités exigées pour agir efficacement sur les parties lésées et sont supérieures à tous les médicaments employés dans le même but. Non seulement elles guérissent les rhumes et toutes les affections de poitrine, mais, prises d'une façon rationnelle et dès le début, le mal est enrayé et on évite ainsi les effets de l'inflammation qui, superficielle d'abord et localisée dans la gorge, s'étendrait rapidement aux bronches si on ne l'arrêtait pas de suite. De plus, elles préviennent les maladies contagieuses, telles que : *croup, diphtérie, angine couenneuse, tuberculose, influenza*, etc. Elles enlèvent les brûlements de l'estomac et, comme elles sont toniques, prises en petite quantité elles stimulent la digestion.

Elles sont nécessaires aux fumeurs, pour enlever de l'haleine l'odeur du tabac et neutraliser les brûlements de la gorge et de l'estomac occasionnés par la fumée de ce dernier.

Les **Pastilles américaines du Pérou** sont d'un goût très agréable ; elles sont prises avec plaisir et supportées par les personnes les plus délicates et les enfants. Les principes actifs qui entrent dans leur composition étant tout à fait purs et bien dosés, ces pastilles peuvent être employées sans crainte et impunément par toutes les personnes ; il suffit pour cela de s'en rapporter au mode d'emploi.

Elles ne nécessitent aucun régime spécial et peuvent se prendre en tous temps et en tous lieux.

MODE D'EMPLOI. — Si l'on tousse fort, sucer 15 à 20 pastilles par jour, autant que possible à distance des repas : *ne pas dépasser la dose de 25 pastilles par jour pour les adultes, si fort que soit le mal à combattre.* Pour un rhume léger, 8 à 15 pastilles. Pour les enfants, 4 à 10 pastilles par jour, suivant l'âge.

Comme préservatrices des maladies contagieuses, 6 à 8 pastilles par jour.

Comme toniques et pour faciliter la digestion, prendre 2 pastilles seulement aussitôt après le repas.

Avoir soin de laisser fondre lentement les pastilles dans la bouche et ne jamais les croquer. Pour les jeunes enfants il est préférable, pour faire prendre la pastille, de la faire fondre dans un peu d'eau ou de tisane.

Les **Pastilles américaines du Pérou** se prennent surtout pendant la journée ; si l'on tousse fort la nuit et si la toux empêche de dormir, on se trouvera bien de prendre du **Sirop aux fruits pectoraux Weinmann**, dont l'indication est donnée plus loin.

Avi important. — Si l'on a soin, lorsque l'on sent le moindre grattement dans la gorge ou la plus petite gêne dans la respiration,

Avis très important. — A cause de leurs propriétés antiseptiques, il n'y a pas de meilleur remède, pour se préserver de l'**Influenza**, que les **Pastilles américaines du Pérou**.

principalement le matin en se levant, de sucer de suite 2 ou 3 pastilles américaines, on calmera l'inflammation naissante et on arrêtera ainsi le mal qui serait bien plus difficile à enlever par la suite si on le néglige d'abord ; car il est bien plus facile de prévenir que de guérir.

(La boîte entière contient de 95 à 100 pastilles. — La demi-boîte environ 50 pastilles.)

Prix de la Boîte : 1 f. 25. — La Demi-Boîte : 0 f. 80

Envoi franco contre un mandat ou timbres-poste.

Ci-joint quelques extraits de lettres reçues, relativement aux bons effets de mes **Pastilles américaines du Pérou**, que je publie à titre d'exemple ; les attestations deviennent de jour en jour plus nombreuses au fur et à mesure que ce médicament est plus connu. Je remercie toutes les personnes qui me font part des bons résultats qu'elles ont ainsi obtenus.

Monsieur WEINMANN, Pharmacien à Epernay.

Je suis heureux de vous apprendre que vos **Pastilles américaines du Pérou** ont produit un bon effet sur ma femme ; elle se trouve bien mieux, vos Pastilles calment sa toux et son essoufflement. 26 Décembre 1890.

Ma femme souffrait depuis cinq ans, vos Pastilles lui ont fait beaucoup de bien ; elles donnent de la force, ses douleurs dans le corps sont diminuées, elle mange beaucoup mieux et sa mine est meilleure. Veuillez m'adresser 4 boîtes. 8 Mars 1891.

PACAUD, ex-instituteur à St-Germain-du-Sea dre (Charente-Inférieure).

Monsieur WEINMANN, Pharmacien à Epernay.

Les **Pastilles américaines du Pérou** sont pour moi le principal des remèdes pour le rhume : toutes les fois que je sens le moindre grattement dans la gorge, je suce deux ou trois Pastilles qui le font disparaître de suite. Je viens donc vous prier de m'en envoyer de nouveau, etc. 30 Mai 1891.

DÉSIRÉ AUGUSTIN, aux Simons, par Mirambeau (Charente-Inférieure).

Monsieur WEINMANN, Pharmacien à Epernay.

Depuis quatre mois, j'étais atteint d'un rhume opiniâtre, j'ai essayé de toutes sortes de médicaments sans résultats. La première boîte de **Pastilles américaines** que j'ai essayée m'a complètement enlevé ce rhume, aussi je viens vous en remercier, etc. 25 Janvier 1891,

J. BARBIER, à Ay-Champagne.

Monsieur WEINMANN, Pharmacien à Epernay.

Je vous suis très reconnaissant de la boîte de **Pastilles américaines du Pérou** que vous m'avez envoyée. J'ai trouvé ces Pastilles excellentes ; mon frère est presque rétabli, il ne sent plus aucun mal de gorge et n'a plus d'**INFLUENZA**. Vous lui avez peut-être sauvé la vie, car en moins de deux jours. 20 Janvier 1892.

E. LEDRUX, à Vervins (Aisne).

SIROP AUX FRUITS PECTORAUX WEINMANN **SÉDATIF, BALSAMIQUE & CALMANT**

Ce sirop, d'un goût agréable et d'une efficacité certaine, sert à compléter le traitement des affections de poitrine par les **Pastilles américaines du Pérou** dans les cas de Rhumes violents ou de Bronchites aiguës. C'est le médicament de la nuit. Les personnes qui auront le sommeil agité par suite de quintes violentes et fréquentes, l'emploieront avec succès.

DOSE : Une cuillerée à bouche en se couchant, pour les grandes personnes, et de plus une ou deux cuillerées à bouche dans le courant de la nuit si c'est nécessaire, soit pur, soit dans du lait chaud ou de la tisane d'Eucalyptus.

Pour les enfants, 3 à 4 cuillerées à café dans la nuit.

Prix du Flacon : 2 francs